



35 impasse du Luthier
ZI du Pâtis 1 – BP20
85440 TALMONT ST HILAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération 2023_07_D15

Date de la convocation : 06.07.2023

Date du conseil : 12.07.2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi douze juillet, les conseillers communautaires des communes d'ANGLES, AVRILLE, LE BERNARD, LA BOISSIERE DES LANDES, CHAMP SAINT PERE, CURZON, LE GIVRE, GROSBREUIL, JARD SUR MER, LA JONCHERE, LONGEVILLE SUR MER, MOUTIERS LES MAUXFAITS, POIROUX, SAINT AVAUGOURD DES LANDES, SAINT BENOIST SUR MER, SAINT CYR EN TALMONDAIS, SAINT HILAIRE LA FORET, SAINT VINCENT SUR GRAON, SAINT VINCENT SUR JARD, TALMONT SAINT HILAIRE, composant la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral par arrêté préfectoral n°2017 - DRCTAJ/3 - 818 du 18 décembre 2017, se sont réunis au siège de Vendée Grand Littoral à Talmont Saint Hilaire. La séance a été publique.

Etaient présents : Joël MONVOISIN, Françoise JOUANE, Bruno SUJEVIC, Sylvie VERDON, Hervé PIVETEAU, Jean FERRAND, Marie-Paule GABILLEAU, Marc HILLAIRET (pouvoir de Christiane DOUTEAU), Sonia GINDREAU (pouvoir de Gérard BOURON), Thierry BENOEAU, Michel CHADENEAU, Béatrice NICOLAIZEAU, Marc BOUILLAUD, Loïc CHUSSEAU, Annick PASQUEREAU, Chantal BILLÉ (pouvoir de Didier JOUSSET), Anne NOIRTAULT (pouvoir de Olivier POIRIER-COUTANSAIS), Francis CHUSSEAU, Annie RENOUF, Alain ROCHEREAU (pouvoir de Françoise THEVENIN), Nicolas PASSCHIER, Christian BATY, Marina KERGUEN, Jannick RABILLÉ, Gaëlle MINGUET, Olivier DALMASSO, Aurélie RAFFINEAU, Maxence de RUGY (pouvoir de Magali THIÉBOT), Catherine GARANDEAU, Marie GAUVRIT, Pascal LOIZEAU, Jacques MOLLÉ, Catherine NEAULT (pouvoir de Pascal MONEIN), Patrick VILLALON.

Etaient absents et excusés : Didier ROUX, Christiane DOUTEAU (pouvoir donné à Marc HILLAIRET), Gérard BOURON (pouvoir donné à Sonia GINDREAU), Jennifer LIBAUD, Didier JOUSSET (pouvoir donné à Chantal BILLÉ), Olivier POIRIER-COUTANSAIS (pouvoir donné à Anne NOIRTAULT), Françoise THEVENIN (pouvoir donné à Alain ROCHEREAU), Pascal MONEIN (pouvoir donné à Catherine NEAULT), Magali THIÉBOT (pouvoir donné à Maxence de RUGY), Agnès LANSMANT-LOUSSERT, Daniel NEAU.

Nombre de Conseillers :

- ♦ En exercice : 45
- ♦ Présents : 34
- ♦ Excusés : 11
- ♦ Pouvoirs : 7
- ♦ Exprimés : 41

Il a été procédé, conformément à l'article L2121 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Monsieur Jannick RABILLÉ ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération relative à la non soumission de la procédure à Evaluation environnementale dans le cadre de la modification du PLU du Bernard

Monsieur le Président rappelle les conditions dans lesquelles le projet de Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Bernard a été engagé. Après plus de 3 ans et demi de mise en application du PLU, il s'agit d'ajuster différentes pièces en respectant le cadre fixé par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Les pièces concernées sont le règlement de la zone UL, que l'orientations d'Aménagement et de Programmation du Troussepoil.

Il précise que la procédure de Modification n°1 fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas, au titre de l'Évaluation environnementale.

La saisine de la MRAe a été réceptionnée le 20 mars 2023.

Par avis conforme n° 2023ACPD26 / PDL-2023-6862 en date du 22 mai 2023, la MRAe a confirmé que « Le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune du Bernard, n'est pas susceptible

